



## MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS VERTS POUR LES HABITANTS DE CODOLET A PARTIR DU :

**VENDREDI 20 OCTOBRE 2023**

**(Première réservation à partir du lundi 16 Octobre 2023)**

Condition de prêt d'un BIG BAG enlèvement par les services techniques :

- Réservation en Mairie aux heures d'ouverture du lundi au mercredi (accueil, téléphone, mail) pour récupération du BIG BAG, le vendredi de 13H45 à 14H15 aux ateliers municipaux.
- Pour les personnes ne pouvant se rendre aux ateliers municipaux, le BIG BAG vous sera livré chez vous le vendredi à partir de 14H15.
- Remplissage du BIG BAG avec des déchets verts (branches, feuillage, tonte...) par l'utilisateur avant le lundi matin suivant la prise en charge du BIG BAG.
- S'assurer que le « BIG BAG » pourra être repris par les services techniques à l'aide du camion grue. (Prévoir l'accessibilité du BIG BAG au camion).
- Le lundi matin, une personne de l'équipe technique prendra en charge uniquement le BIG BAG prêté par la mairie au moyen de la grue, et le transportera à la déchetterie.
- Afin qu'un maximum de personnes puisse bénéficier de ce service, il ne sera accepté qu'un seul prêt mensuel de BIG BAG par famille, dans la limite des disponibilités.

### **Nota :**

- Si le BIG BAG n'est pas accessible, il sera demandé à l'utilisateur de le rendre accessible, soit pour le lundi après-midi, soit le mercredi au plus tard. Cela afin de correspondre avec les heures d'ouverture de la déchetterie.
- Le chargement ne devra pas dépasser à l'extérieur du BIG BAG, et le poids ne devra pas dépasser 600 KG.
- Aucun autre type de déchets que les déchets verts ne sera admis dans les BIG BAG, ni pris en charge par les agents techniques.
- En cas de détérioration du BIG BAG, la somme de 50 € sera redevable à la Mairie par l'utilisateur.

